



Fondation Brazzaville

Communiqué de presse – 01 avril 2021

Des initiatives africaines pour la paix, l'environnement et la santé La Fondation Brazzaville rend compte de son activité depuis 2015

Créée à Londres en 2015, la Fondation Brazzaville, publie son **premier rapport d'activité** pour rendre compte des missions qu'elle s'est donnée au service de la préservation de la paix, de la défense de l'environnement, et de la lutte contre les médicaments falsifiés.

Résolument afro-optimiste, ce document reflète la grande idée de Jean-Yves Ollivier, son président fondateur : « **Nous croyons en la dynamique africaine pour façonner l'avenir du continent. Parce que nous sommes engagés à ce que le « discours sur l'Afrique » change**, nous soutenons les idées de nos partenaires africains, et mettons en œuvre des initiatives et des programmes qui répondent concrètement à leurs défis. Pour y parvenir, nous travaillons en faveur de la paix, de l'environnement et de la santé ».

Au-delà des dossiers qui racontent les actions menées, la partie institutionnelle du rapport dévoile des organes de gouvernance influents dans les champs d'intervention de la Fondation et un financement efficient au service de sa mission.

Agir pour la paix

Le chapitre consacré à la préservation de la paix sur le continent africain met en lumière la « **méthode Ollivier** », qui **consiste à faire dialoguer les irréconciliables**. Elle inspire l'action de la Fondation en faveur de la prévention et de la résolution des conflits. Acteur de la diplomatie civile sur le continent africain, Jean-Yves Ollivier a éprouvé sa méthode dans les années 1980 et 1990.

La Fondation tire son nom et son inspiration du Protocole de Brazzaville signé dans la capitale congolaise en 1988. Moment clé de l'histoire de l'Afrique moderne, ce fut un exemple de négociations menées par les Africains eux-mêmes, conduisant à un règlement pacifique des conflits en Afrique australe. Ils ont ainsi ouvert la voie à la libération de Nelson Mandela, à l'indépendance de la Namibie et à la fin de l'Apartheid. Jean-Yves Ollivier a joué un rôle majeur, comme médiateur international, durant l'ensemble de ce processus. Depuis 2015 au travers de la Fondation, ce dernier continue à déployer ce savoir-faire. Il a ainsi pu organiser un **dialogue intra-libyen, à Dakar, en mai 2018**. Le rapport revient également sur des **actions de prévention de conflit en RDC et en Côte d'Ivoire et de libération d'otages en République centrafricaine**.

Préserver le bassin du Congo

La Fondation Brazzaville a joué un rôle décisif dans **la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo lors de la COP 22 à Marrakech, en 2016**. Le Bassin du Congo représente un écosystème complexe riche en biodiversité et en ressources précieuses, notamment de l'eau douce et des forêts. **Réservoir de carbone le plus important après le bassin amazonien**, on le considère comme **le second « poumon » de la planète**. Le Fonds bleu est un mécanisme de financement porté et soutenu par 17 pays d'Afrique centrale, destiné à préserver la biodiversité du bassin du Congo et à redessiner les bases de l'économie de la sous-région. Selon Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement de la République du Congo et Coordinatrice technique du Fonds : « Notre processus décisionnel est fluide et transparent, basé sur cinq A, pour « Afrique » : un mécanisme de financement créé par 17 pays africains ; co-financé par eux ; un fonds multi-pays localisé en Afrique ; géré par des experts africains et internationaux ; pour créer un modèle économique, social et environnemental durable de l'Afrique ». Le Fonds bleu sera présent à la prochaine COP 26 à Glasgow.



Fondation Brazzaville

Lutter contre les médicaments falsifiés

Le dernier volet du rapport revient sur l'engagement de la Fondation dans la lutte contre le trafic de médicaments falsifiés. Ce marché illégal est à l'origine de plusieurs centaines de milliers de morts par an en Afrique. Depuis 2017, la Fondation est pleinement investie sur ce sujet qui est à la fois **un problème de santé publique, de sécurité et de justice : ce trafic**, qui dépasse celui de la drogue, **alimente les organisations criminelles et terroristes**.

Le rapport rend compte du lancement de l'Initiative de Lomé, élaborée par la Fondation, qui a réuni six pays africains lors d'un sommet international en janvier 2020. La République du Congo, le Ghana, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal et le Togo ont signé une déclaration politique les engageant à **mettre en place des législations permettant de criminaliser le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure** ; à signer et ratifier les conventions Médicrime et de Palerme ainsi que le traité instituant l'agence africaine du médicament ; à mettre en place des mécanismes interministériels afin d'assurer l'application rigoureuse de nouvelles législations au niveau national, et d'améliorer la coopération entre les États. L'Initiative s'inspire des travaux de l'OMS et des lignes directrices de l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime. Elle bénéficie de l'expertise du juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, membre de son Conseil consultatif. **Depuis janvier 2020, les gouvernements des six pays ont adapté leurs plans de lutte à la réalité de la pandémie Covid.**

Richard Amalvy, Directeur général de la Fondation Brazzaville indique les étapes à venir sur ce dossier : « Nous travaillons avec les ministres de la Santé des six pays signataires pour **préparer la mise en œuvre des recommandations de l'audit législatif conduit en 2020, après avoir mis en lumière les brèches sur la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique**. Nous serons présents à l'Assemblée mondiale de la santé, fin mai 2021, pour inviter à l'action et rendre compte ».

[LE RAPPORT EST ACCESSIBLE EN CLIQUANT ICI](#)

Contact Presse : medias@brazzavillefoundation.org

En savoir plus sur la Fondation Brazzaville [ici](#)

La Fondation Brazzaville est une organisation indépendante à but non lucratif basée au Royaume-Uni, enregistrée auprès de la Charity Commission en 2015. Sous le patronage de S.A.R le Prince Michael de Kent, la Fondation est dirigée par un Conseil d'Administration expérimenté, présidée par son fondateur Jean-Yves Ollivier et appuyée par un Conseil consultatif composé de personnalités émérites, incluant d'anciens chefs d'État et premiers ministres ainsi qu'un ancien prix Nobel de la paix. La Fondation propose des initiatives visant à promouvoir le développement durable, la prévention des conflits et à faciliter une coopération pacifique sur le continent africain.